

**NOTRE VISION :**

# Un Canada où la santé mentale est un droit universel de la personne

*Pour mettre en œuvre notre vision, notre travail se fait en trois volets :*

## Consolidation de la fédération

*Nous allons travailler avec les divisions, filiales et régions de l'ACSM pour créer*

**Une fédération de l'ACSM reconnue comme chef de file efficace et cohérent**

**ÉTABLIR**  
une culture organisationnelle forte, productive et saine

**SOUTENIR**  
et souder la fédération

**MODERNISER**  
notre structure et créer des politiques efficaces et intégrées

## Changements sociaux

*Nous allons aider le public à créer*

**Une société qui comprend et favorise la santé mentale**

*Pour y arriver, nous allons :*

**INFLUENCER**  
les normes, attitudes, croyances et comportements par des communications et des interventions dans les contextes clés et ainsi créer un climat d'acceptation

**INFORMER**  
le public sur la maladie mentale, la santé mentale et les façons d'en prendre soin

## Changements systémiques

*Nous allons travailler avec les décideurs politiques fédéraux pour créer*

**Un meilleur système de santé mentale communautaire et un accès universel à des services de santé mentale communautaires au Canada**

**DÉVELOPPER DES ÉNONCÉS POLITIQUES**  
pour améliorer le système de santé mentale communautaires (SSMC)

**SUSCITER DES CHANGEMENTS**  
de la part des principaux décideurs

**Nous allons mener ce travail avec un engagement envers l'inclusivité, la lutte contre le racisme, l'avancement de la vérité et réconciliation autochtone et l'inclusion des personnes ayant une expérience vécue de maladie mentale et de problèmes de santé mentale.**